

Désignation de l'entreprise		SAS 06 GOUDRONNAGE GROUPE		831 Boulevard Pierre Sauvaigo		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		06570 ST PAUL DE VENCE					
SIRET		8 3 3 5 4 0 2 7 1 0 0 0 2 4		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*}	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	228 014	030	104 827	123 187	157 963
	Immobilisations financières* (1)	040	33 676	042		33 676	23 876
	Total I (5)	044	261 690	048	104 827	156 863	181 838
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060		062			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	6 853	066		6 853	
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	278 495	070		278 495	527 173
		072	418 010	074		418 010	414 245
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084		086			8 836
	Charges constatées d'avance *	092	3 171	094		3 171	
	Total II	096	706 528	098		706 528	950 254
Total général (I + II)	110	968 218	112	104 827	863 391	1 132 092	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	50 000	50 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	100	100	
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132			
	Report à nouveau	134		134	(73 067)	8 069	
	Résultat de l'exercice	136		136	175 811	48 863	
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
	Total I	142		142	152 844	107 033	
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	54 108		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164	5 963		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	378 828	360 969	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 16 349)	172		172	210 298	255 343	
	Comptes courants d'associés	173		173	2 899	776	
	Autres dettes	175		175	58 450	264 028	
	Produits constatés d'avance	174		174		143 944	
Total III	176		176	710 547	1 025 059		
Total général (I + II + III)	180		180	863 391	1 132 092		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	33 676	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	23 410	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	43 771	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	25 000

06 GOUDRONNAGE GROUPE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 50 000 €
Siège social : 831 avenue Pierre Sauvaigo 06570 SAINT PAUL DE VENCE
RCS ANTIBES 833 540 271
oOo

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 3 JUIN 2024

EXERCICE 31 12 2024

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, s'élevant à la somme de 175 811 € (*) de la manière suivante :

- Mise en distribution par anticipation sur exercice en cours, de la somme de 130 000 € autorisée aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2024 suite à rapport du Commissaire aux Comptes ;

- au compte « Réserve légale », la somme de 4 900 € la réserve se trouvant ainsi totalement dotée à hauteur de 10% du capital social ;

- au compte « Autres réserves », le solde soit 40 911 €

Ainsi que de procéder aux écritures comptables suivantes :

- purger le compte « Report à nouveau » créditeur de 56 933 € pour en porter l'intégralité du solde au compte « Autres réserves », qui ressort ainsi à 97 844 €.

Compte tenu de ces affectation et écritures comptables, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 152 844 € ; le compte « Autres réserves » ressort à 97 844 € et le compte « Report à nouveau » à 0 €.

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du CGI, l'Associé unique prend acte qu'il n'y a pas eu de distributions de dividendes au titre des trois précédents exercices, à l'exception de celle mentionnée plus haut à savoir :

- Exercice 31 12 2024 – décision du 31 12 2024 : 130 000 € bruts (par anticipation)

Certifié conforme par le Président.
Ayman TROUDI

(*) Montants arrondis le cas échéant à l'euro le plus proche